



## Qu'est ce que la classe Médias ?

C'est une classe à **Projet d'Éducation aux Médias**, qui a pour but de **développer les compétences informationnelles et médiatiques** des élèves. Elle vise également à **produire des message médiatiques** pour prendre conscience de la place et du rôle des médias dans une société de l'information et de la communication.

Deux axes principaux guident le projet :

- Développer l'esprit critique des élèves.
- Découvrir la production de l'information et de la communication, ce en produisant un média, avec les outils, les méthodes et les conseils de professionnels du secteur.

Ainsi, la classe Médias bénéficiera de temps supplémentaires, pour travailler avec des professionnels de l'information et de l'audiovisuel, et pour mener à bien la production d'un média. Différentes actions et sorties sont également prévues pour ponctuer l'année (visite des locaux de France Bleu, de l'AMI, etc ...), ainsi que des ateliers pratiques sur des sujets liés à la production médiatique (atelier infographie, Photoshop, etc ...).

## Comment candidater ?

Si vous souhaitez vous porter candidat à la classe de projet d'éducation aux médias, vous devrez **produire un texte accompagné d'une image**.

Consignes :

- Votre texte devra porter sur **un sujet de votre choix**, qui vous intéresse ou qui vous tient à cœur et que vous vous sentez en mesure de présenter et développer (sujet d'actualité, fait de société, passion ou personne qui vous inspire).
- Votre texte peut prendre la forme d'un article, d'un récit, ou d'un poème.
- Le texte doit impérativement être **accompagné d'une image**. Cette image peut prendre la forme d'une illustration, d'un dessin, d'une caricature ou d'une photographie en lien avec le texte produit.
- Votre travail devra être rendu sous format numérique et doit être transmis par mail à l'adresse **[emmanuel.gaillard@ac-orleans-tours.fr](mailto:emmanuel.gaillard@ac-orleans-tours.fr) avant le 5 juin 2020**.

## Quelques précisions

Si vous êtes également candidat pour la LCE ou la Section Sportive, et que vous êtes sélectionné pour une des deux, ceci annulera votre candidature à la classe PEM.